

L'APMEP et le collège

La rencontre avec le sous-groupe maths du GEPS (Groupe d'experts pour les programmes scolaires).

Les travaux de relecture des programmes du collège doivent être terminés fin janvier, une consultation auprès des enseignants est prévue à partir d'une version papier et parallèlement via Eduscol, à la rentrée des vacances de printemps.

Les programmes conservent les grands équilibres et le niveau général d'exigence des précédents. L'ancien découpage

A Travaux géométriques,
B Travaux numériques,
C Organisation et gestion de données, fonctions
se décline maintenant en quatre parties :

- 1 Organisation et gestion de données, fonctions,
- 2 Nombres et calculs,
- 3 Géométrie,
- 4 Grandeurs et mesures.

• En classe de **sixième**, disparaît l'approche des nombres relatifs. On en reste donc à l'approfondissement des nouveaux nombres, décimaux et quotients, dans cette classe. Il faut noter que la liaison primaire/collège est souvent mise en avant par la mention des documents d'accompagnement du cycle 3.

• Le programme de **cinquième** paraît donc plus lourd, surtout si on garde les 3h 30, avec

l'introduction puis les calculs sur les nombres relatifs, la division des nombres décimaux et l'usage du tableur-grapheur qui est introduit à ce niveau, son apprentissage devant être fait par les professeurs de maths.

• En **quatrième**, classe où des concepts abstraits sont mis en place avec le calcul littéral et la démonstration, les allègements nous paraissent peu significatifs. Les droites remarquables du triangle sont étalées sur le cursus, les translations sont remplacées par agrandissement et réduction et les puissances sont maintenues (sans calculs compliqués) à la demande des physiciens.



• En **troisième**, les décisions concernant la géométrie n'étaient pas définitives au moment où nous écrivons ces lignes. Les vecteurs, un temps sur la sellette, devraient

finalement rester au programme, ne serait-ce que pour définir la translation. Il semble par contre que les compositions de transformations soient abandonnées...

Deux modifications importantes à signaler qui nous paraissent plutôt positives:

- Une introduction de la notion générale de fonction avant d'aborder les fonctions linéaires et affines.
- La suppression de la géométrie analytique.

Conclusion : Les problèmes de fond sur l'enseignement des mathématiques en collège n'entrent pas dans la commande passée au GEPS, aussi avons nous simplement discuté sur de petits aménagements du programme sans rencontrer de réels désaccords avec les membres de la commission. Nous avons insisté sur le fait que le manque de temps est un problème important, surtout si l'on veut appliquer les méthodes présentées dans l'introduction (méthodes avec lesquelles l'APMEP est tout à fait en accord). Mais le groupe de travail n'a pas pris sur les horaires et les changements se feront à moyens constants.

La commission collège

Nous vous l'avions présentée rapidement dans PLOT n°2. La commission s'est réunie le 11 janvier 2004. Nous avons surtout travaillé à des propo-

sitions pour l'avenir du collège :

- Quels objectifs doit-on se fixer pour un élève en fin de scolarité au collège ?
- Définir les savoirs en termes de compétences et non en termes de contenus.
- Quelle(s) structure(s) pour mettre en place ces objectifs ?

Quelques constats :

- En mathématiques en fin du collège, un programme moyen est trop ambitieux pour une partie non marginale d'élèves et pas assez pour ceux qui suivent par la suite des études scientifiques ; en ciblant sur les plus forts, on sacrifie les plus faibles (inadmissible pour un service public, a fortiori celui-là) et en ciblant sur ces derniers, on délègue de fait la formation des premiers (probablement les futurs scientifiques) aux marchands extérieurs (tout aussi inadmissible).
- Très satisfaisant intellectuellement, sur le terrain le collège unique tel qu'il est mis en oeuvre actuellement ne remplit pas son rôle.
- Certains élèves entrent au collège avec un fort déficit d'apprentissages en mathématiques ce qui hypothèque fortement leur chance de réussite durant leur scolarité au collège.
- Socialement, il n'est pas raisonnable de maintenir des élèves âgés (plus de 12 ans) en scolarité dans les écoles primaires.
- L'hétérogénéité est source de richesse ; elle devient néanmoins, lorsqu'elle est trop grande, source d'exclusion pour certains élèves au sein même des classes.
- Les classes, telles les premières d'adaptation lorsque les flux

d'élèves n'y sont pas marginaux, fonctionnent bien et offrent la possibilité aux élèves de changer de voie (des chances supplémentaires pour choisir la meilleure pour eux).

- Une passerelle pour une classe en début de cycle semble plus efficiente qu'un cycle en trois ans au lieu de deux.



Le comble du statisticien est de dire, avec la tête dans un four et les pieds pris dans la glace, qu'en moyenne il se sent bien. Le comble du collège unique est de dire qu'en moyenne le collège est adapté aux élèves

Quelques propositions : dans le cadre du débat national, on peut toujours rêver...

- Le retour à deux cycles de deux ans au collège ; la différenciation en fin de quatrième est actuellement trop tardive pour certains, hypothéquant ainsi leur retour dans la voie générale actuelle.
- Un maintien de tous les élèves (11-16 ans) dans les collèges ; il est important de maintenir dans les collèges les élèves ayant choisi une voie ouvrant des contacts plus importants avec le monde de l'entreprise afin d'éviter une relégation et de leur garantir une orientation ouverte tout au long de cette voie.
- Dès la quatrième, différentes voies proposées dans lesquelles seraient abordées en mathématiques les mêmes

problématiques, mais par des méthodes et avec des exigences différentes ; ces problématiques communes définies comme bagage nécessaire au sortir de la scolarité obligatoire (pour le futur individu à la fois homme, citoyen et acteur économique) faciliteront le changement de voie.

- Les voies revalorisées (toutes) avec des accès contractualisés ; les accès à n'importe quelle voie seraient de droit pour les familles, l'Education Nationale ne pouvant imposer que les passages par des passerelles afin de garder un levier pour la gestion des cohortes d'élèves et la gestion de l'hétérogénéité des classes.

- Des enseignements adaptés (tous) : les enseignements de la voie générale étant adaptés à une poursuite de formation dans la voie générale (il n'y aurait pas comme actuellement

des enseignements dans une voie « normale » et à côté des « enseignements adaptés » pour ceux qui ne peuvent suivre les premiers).

- Un enseignement problématisé des mathématiques au collège etc.

Bilan : la commission continue de travailler sur des propositions de structures au collège et doit poursuivre ses réflexions concernant les problématiques au collège. Tout cela demande de l'énergie, des échanges. Alors, si vous avez envie de réfléchir avec nous sur le sujet brûlant mais néanmoins passionnant du collège, n'hésitez pas à rejoindre la commission collège. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Brigitte DODY, à l'adresse suivante :

brigitte.dody@wanadoo.fr.